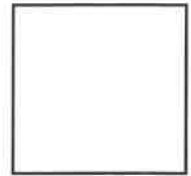




## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

2023-32



BD

Séance du 28/08/2023

L'an 2023 le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire

NOMBRE DE MEMBRES
En exercice : 14
Présents : 11
Absents : 3
Nombre de suffrages exprimés :
Pour : 12
Contre :
Abstentions :

**Etaient présents :**

M. BACHER Bruno, Mme BOUCHON Céline, Mme DELORME Severine, M. DURANTON Bertrand, Mme GENIN Chantal, M. HUTHER Fabrice, M. JOURDAN Jérôme, M. QUEMIN Denis, M. SEIGLE Didier, M. SLACHETKA Emmanuel, M. THIVOLET Daniel

**Procuration(s) :**

Mme BOUCHON Sylvie donne pouvoir à Mme GENIN Chantal

**Etai(ent) absent(s) :**

**Etai(ent) excusé(s) :**

Mme BOUCHON Sylvie, Mme MATHIEU Emilie, Mme SCHULTZ Laurence

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : M. SLACHETKA Emmanuel

Date de convocation  
22/08/2023

### DEMANDE DE SUBVENTION SOU DES ECOLES

Date d'affichage

...././....

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le :

...././....

et publication du :

...././....

Monsieur le Maire présente la demande de subvention déposées par le Sou des Ecoles afin de les aider à financer de nouveaux jeux pour les animations.

Monsieur le Maire souligne qu'aucun compte financier n'a été fourni avec la demande de subvention.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des présents, **Décide d'attribuer la somme de 300 € au Sou des Ecoles**



Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Pour extrait certifié conforme.  
Fait à Savas-Mépin  
Le Maire, Bertrand DURANTON